

Chapitre 5 : Voter : une affaire individuelle ou collective ?

Comprendre (programme officiel) :

- Être capable d'interpréter des taux d'inscription sur les listes électorales, des taux de participation et d'abstention aux élections.
- Comprendre que la participation électorale est liée à divers facteurs inégalement partagés au sein de la population (degré d'intégration sociale, intérêt pour la politique, sentiment de compétence politique) et de variables contextuelles (perception des enjeux de l'élection, types d'élection).
- Comprendre que le vote est à la fois un acte individuel (expression de préférences en fonction d'un contexte et d'une offre électorale) et un acte collectif (expression d'appartenances sociales).
- Comprendre que la volatilité électorale revêt des formes variées (intermittence du vote, changement des préférences électorales) et qu'elle peut refléter un affaiblissement ou une recomposition du poids de certaines variables sociales, un déclin de l'identification politique (clivage gauche/droite notamment) et un renforcement du poids des variables contextuelles.

Notions du chapitre : Abstention électorale, Comportement électoral, volatilité électorale, Participation électorale, Taux d'abstention, Taux de participation

1) Comment mesurer la participation électorale ?

Activités en cours : calculatrice obligatoire

2) Comment expliquer l'abstention et la participation électorale ?

Activités en cours : calculatrice obligatoire

3) Le vote n'est-il qu'affaire de choix individuels ?

Activités en cours : calculatrice obligatoire

4) Les électeurs sont-ils de plus en plus volatils ?

Activités en cours : calculatrice obligatoire

L'ESSENTIEL : VOTER : UNE AFFAIRE INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE ?

1) Comment mesurer la participation électorale ?

En France, le droit de vote ne concerne pas tous les habitants : « Sont électeurs [...] tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques » (article 3 de la Constitution). Parmi ces personnes en âge de voter, toutes ne sont cependant pas inscrites sur les listes électorales : ainsi, en mars 2022, le taux d'inscription était de 95 %, c'est-à-dire que 5 % des français en âge de voter n'étaient pas inscrits sur les listes électorales.

Si la participation électorale dépend donc du nombre de personnes inscrites sur les listes, elle dépend aussi du niveau d'abstention aux élections. Parmi les électeurs inscrits, certains peuvent ne pas se déplacer au bureau de vote et ne pas participer au scrutin. Lors du 1er tour de l'élection présidentielle de 2022, 26,3 % des électeurs inscrits se sont abstenus. Le taux de participation électorale a tendance à baisser ces dernières décennies et l'abstention augmente. Ainsi, plus de la moitié des électeurs ne sont pas allés voter au 1er tour des élections législatives de 2022.

2) Comment expliquer l'abstention et la participation électorale ?

De nombreuses analyses ont montré l'importance des variables sociales en matière de participation aux élections. Ainsi, les personnes âgées et plus diplômées participent davantage que les jeunes, les personnes ayant un faible niveau de diplôme et les personnes précaires. L'abstention peut alors refléter le faible degré d'intégration sociale de certaines franges de la population. Ces individus témoignent d'un faible intérêt pour la politique en raison de leur moindre sentiment de compétence. Ce sentiment de compétence politique repose principalement sur des ressources (maîtrise du langage, connaissances des institutions, des programmes...) inégalement distribuées en fonction du niveau de diplôme.

Néanmoins, ces facteurs sociaux ne suffisent pas à expliquer le niveau croissant d'abstention en France. Des variables contextuelles influent aussi sur la participation électorale. Ainsi, la participation diffère selon le type d'élection (élections présidentielles, législatives, européennes et municipales), et en fonction de la perception de l'enjeu du scrutin compte tenu du contexte économique ou politique. Par exemple, le caractère incertain d'une élection ou la personnalité clivante peuvent faire augmenter la participation.

3) Le vote n'est-il qu'affaire de choix individuels ?

Le vote est souvent représenté comme un acte d'une pure délibération personnelle. Mais les choix personnels sont aussi le produit des appartenances sociales des individus, et de leurs expériences socialisatrices antérieures, qui modèlent leurs valeurs, leur attirance pour un parti politique donné. Les préférences politiques peuvent ainsi se construire très tôt au sein de la famille, ce qui explique que les deux tiers des Français se situent dans la continuité des choix politiques de leurs parents. La socialisation politique, comme toute socialisation, ne se limite pas à la socialisation familiale et se poursuit tout au long de la vie. Ainsi, les enquêtes montrent que les variables sociales (le genre, l'âge, la religion, le groupe socioprofessionnel....) structurent l'identification politique et les préférences partisanes des individus.

L'influence des appartenances sociales n'exclut cependant pas que le vote est également l'expression des préférences des électeurs en fonction d'un contexte (économique et social, national ou international...) mais aussi en fonction de l'offre électorale (programmes des partis, nombre et personnalités des candidats...). Ainsi, le vote des électeurs se détermine également selon les caractéristiques de chaque élection, telles que la nature du scrutin, les candidatures, la conjoncture économique et politique dans laquelle elle se déroule et les enjeux de la campagne.

4) Les électeurs sont-ils de plus en plus volatils ?

Depuis les années 1980, on observe des phénomènes croissants d'instabilité du vote. En effet, une proportion de plus en plus élevée d'électeurs ne vote plus systématiquement : on parle de vote intermittent. Ainsi, aux élections de 2022, le vote systématique ne concernait que 36 % des électeurs alors que le vote intermittent représentait un électeur sur deux. Par ailleurs, les électeurs ne conservent plus systématiquement leur vote d'une élection à l'autre : seuls 12 % des votants du Parti socialiste au 1er tour de l'élection présidentielle de 2017 ont voté pour ce même parti en 2022.

Aujourd'hui, les électeurs s'autopositionnent bien moins fréquemment à droite ou à gauche que dans les années 1980. Ce symptôme d'un affaiblissement du clivage gauche droite peut s'analyser comme la montée d'un électoralat devenu plus stratégique avec la hausse du niveau de diplôme, n'hésitant pas à changer de candidat selon ses préférences électorales et le contexte. L'apparition d'un enjeu important pendant une campagne électorale peut modifier les logiques classiques du vote, comme cela a pu être le cas avec le déclenchement de la guerre en Ukraine en 2022.

Rares sont cependant les déplacements complets sur le spectre politique. Les électeurs votant le plus souvent pour des partis proches de ceux pour lesquels ils avaient voté précédemment. La volatilité électorale peut aussi parfois davantage résulter d'une transformation de l'offre politique (création d'un nouveau parti ou changement de doctrine d'un parti) que d'un changement de préférence des électrices et des électeurs. Enfin, la volatilité est plus souvent le fait des électeurs et des électrices ayant un moindre niveau de diplôme.

Les notions à connaître

Taux d'inscription : Il mesure la part des inscrits sur les listes électorales parmi les électeurs potentiels.

Participation électorale : Désigne l'acte de voter. Elle comprend donc les suffrages exprimés, les votes blancs et votes nuls,

Taux de participation : Il mesure le rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de votants et le nombre d'inscrits.

Abstention électorale : Désigne le fait qu'un électeur inscrit sur les listes électorales ne se déplace pas pour aller voter.

Taux d'abstention : Il mesure le rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre d'abstentionnistes et le nombre d'inscrits.

Degré d'intégration sociale : Mesure la force du partage de valeurs et buts communs entre individus membres d'un même groupe social ou d'une société.

Compétence politique : Ensemble des connaissances linguistiques, conceptuelles, théoriques et pratiques permettant d'émettre des jugements politiques et d'adopter des comportements politiques.

Appartenances sociales : Désigne le fait que les individus soient membres d'un groupe social (selon leur âge, sexe, groupe socioprofessionnel, niveau de diplôme...).

Clivage gauche-droite : Système de classement politique par opposition qui permet aux électeurs et aux partis de se situer dans l'offre politique.

Offre électorale : Ensemble des programmes, candidats et partis en compétition lors d'une élection.

Vote intermittent : Désigne le fait de ne pas voter systématiquement à tous les scrutins. Cela correspond donc aux comportements électoraux consistant à alterner vote et abstention.

Volatilité électorale : Changement de comportement électoral entre deux élections (vote intermittent, changement de choix électoral).

Variables sociales : Désignent le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, le statut professionnel, le groupe socioprofessionnel...

Identification politique : Fait d'appartenir ou de se considérer comme proche d'une tendance ou d'un parti politique.

Variables contextuelles : Ensemble des éléments du contexte politique influençant la participation électorale et le vote (types d'élections, enjeux, offre électorale...).

Attention aux notions : Ne pas confondre :

Non-inscription et mal-inscription : Les électeurs et électrices non inscrits ne figurent sur aucune liste électorale. Il leur est par conséquent impossible de pouvoir voter, où que ce soit sur le territoire français.

Les électeurs et électrices mal inscrits sont bel et bien inscrits sur les listes électorales, mais ce sont celles d'un lieu qui n'est pas celui du bureau de vote le plus proche de leur domicile actuel. La mal-inscription est très souvent liée à la mobilité géographique. Par exemple, un individu oublie de s'inscrire sur les listes électorales du bureau de vote le plus proche après un déménagement, ou encore déménage après la clôture des inscriptions pour le scrutin suivant.

Les différentes formes de volatilité électorale : La volatilité électorale est un concept, qui peut désigner des phénomènes très divers dans leur nature :

- l'évolution des intentions de vote des électeurs et électrices au cours d'une campagne électorale donnée ;
- les mécanismes de transferts de voix entre les différents tours d'une élection, notamment quand le « premier choix » des électeurs et électrices se trouve éliminé ;
- les trajectoires de vote des électeurs et électrices entre plusieurs consultations successives (par exemple entre deux élections présidentielles). Cette dernière forme de volatilité est celle qui focalise le plus l'attention médiatique. Cependant, elle est difficile à mesurer : l'offre politique change d'une élection à une autre.

